

Fédération des Interprofessions du Bassin Viticole Charentes-Cognac

Communiqué de presse

Cognac, 26 février 2015 - La Fédération des Interprofessions du Bassin viticole Charentes-Cognac, organe de concertation entre les différentes filières Cognac (BNIC), Pineau des Charentes (CNPC), Vin de pays Charentais (SPPVPC) et Moûts et Vins des Charentes (CIMVC), s'est réunie ce matin.

Les filières Cognac et Autres débouchés ont présenté leurs orientations concernant la possibilité aujourd'hui offerte aux Vins sans indication géographique de disposer de contingents de plantations nouvelles, dans le cadre de la période transitoire 2015.

Leur position ainsi partagée a été ensuite portée à la connaissance du Conseil de Bassin Viticole Charentes Cognac, réuni cet après-midi. Le rôle du Conseil de Bassin est de transmettre officiellement la position adoptée au niveau régional, au niveau national.

La filière Cognac, représentée par le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (B.N.I.C.), ne souhaite pas formuler de demande sur l'année 2015, après prise en compte de son Business Plan et de ses indicateurs de pilotage, dont les éléments seront finalisés en avril.

La filière Autres Débouchés, représentée par le Comité Interprofessionnel des Moûts et Vins des Charentes (C.I.M.V.C.) souhaite formuler une demande à hauteur de 300 ha de cépages Ugni Blanc et Colombard, et de 100 ha de cépages autres, exclusivement dédiés aux besoins de leur filière et sous réserve d'un engagement contractuel.

En parallèle, sur l'année 2015, le Bassin Viticole Charentes Cognac connaît une demande à hauteur de 160 ha AOP pour les cépages Pineau des Charentes, et de 130 ha IGP pour les cépages Vins de Pays Charentais, s'inscrivant dans l'exécution de leurs programmes pluriannuels respectifs.

L'ensemble de ces demandes repose sur un travail prospectif de chacune des filières, fondé sur un argumentaire économique étayé, et résulte d'une concertation permanente des professionnels au sein de la Fédération des Interprofessions du Bassin Viticole Charentes-Cognac.